



Assurance et Banque

Prévention Environnement





> Risque environnement

Le risque environnement

41 % des dirigeants se disent préoccupés par les risques de pollutions dues à leur entreprise *

Le Risque Environnemental est le risque que **votre activité peut générer vis-à-vis de son environnement naturel et humain.**

Votre entreprise est ainsi susceptible d'être à l'origine d'une pollution, de nuisances ou peut-être vulnérable à une dégradation de l'environnement. Les responsabilités liées à ce risque sont de plus en plus significatives.

Quelles conséquences pour votre entreprise ?

Un enjeu financier

Les conséquences peuvent être purement financières :

- Frais liés aux opérations de remise en état de l'environnement (sol, eaux... et de vos biens endommagés (installation, matériel),
- Indemnités versées aux tiers en réparation des dommages qu'ils ont subis (pertes de revenus, de marge brute, amendes, sanctions...) notamment en cas de pollution.

Un enjeu d'image

Les conséquences peuvent également ternir l'image de votre entreprise auprès des riverains, ou de vos clients et prospects.

Un enjeu juridique

« **Pollueur-Payeur** »

C'est le principe qu'introduit la loi du 1^{er} août 2008 sur la responsabilité environnementale.

Pour certaines activités professionnelles, la responsabilité de l'exploitant sera engagée en l'absence même de toute faute ou négligence.

Préjudice écologique

Les responsabilités d'un exploitant sont encore accrues par la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité. Cette loi inscrit dans le Code civil le préjudice écologique: l'entreprise est obligée de réparer en nature un préjudice écologique causé par son activité ou ses produits.

La responsabilité du dirigeant

La responsabilité du dirigeant suite à une pollution peut aussi bien naître d'un acte positif que d'une abstention ou d'une omission.

Quelques questions à vous poser

- Avez-vous identifié dans votre entreprise les activités susceptibles d'être à l'origine d'une atteinte à l'environnement (postes à risques) ?
- Connaissez-vous parfaitement la réglementation en matière de protection de l'environnement ?
- Avez-vous identifié les zones particulièrement sensibles de votre environnement (riverains, zones naturelles protégées) ?
- Votre entreprise est-elle vulnérable face à une pollution subie ?
- Vos employés ont-ils reçu une formation spécifique sur les risques environnementaux ?
- Avez-vous mis en place des mesures d'urgence en cas de survenance d'une atteinte à l'environnement ?
- Avez-vous mis en place un Système de Management Environnemental au sein de votre entreprise ?

Chefs d'entreprise, découvrez la démarche ECO à initier avec vos collaborateurs pour préserver votre entreprise des risques environnementaux



Évaluer

votre situation face au risque environnemental

Votre responsabilité peut être engagée si votre activité provoque une atteinte à l'environnement.

Nos recommandations

Évaluer votre environnement réglementaire

Le droit de l'environnement est en constante évolution. Il concerne des domaines aussi variés que le droit des sols ou le traitement des déchets et peut sembler complexe.

Évaluer votre environnement humain

Une pollution ou des nuisances dues à votre entreprise pourront créer des dommages aux riverains ou perturber des activités alentour.

Évaluer les répercussions de vos rejets graduels ou accidentels sur le voisinage permet de hiérarchiser des actions de prévention.

Évaluer votre environnement naturel

Plus de 12% de la métropole est référencée en zone naturelle protégée Natura 2000, soit plus de 7 millions d'hectares du domaine terrestre et plus de 11 millions d'hectares du domaine marin.

Identifier si votre entreprise peut avoir un impact sur une zone naturelle sensible ou sur des espèces protégées est une première étape vers la mesure et la maîtrise du risque environnemental.

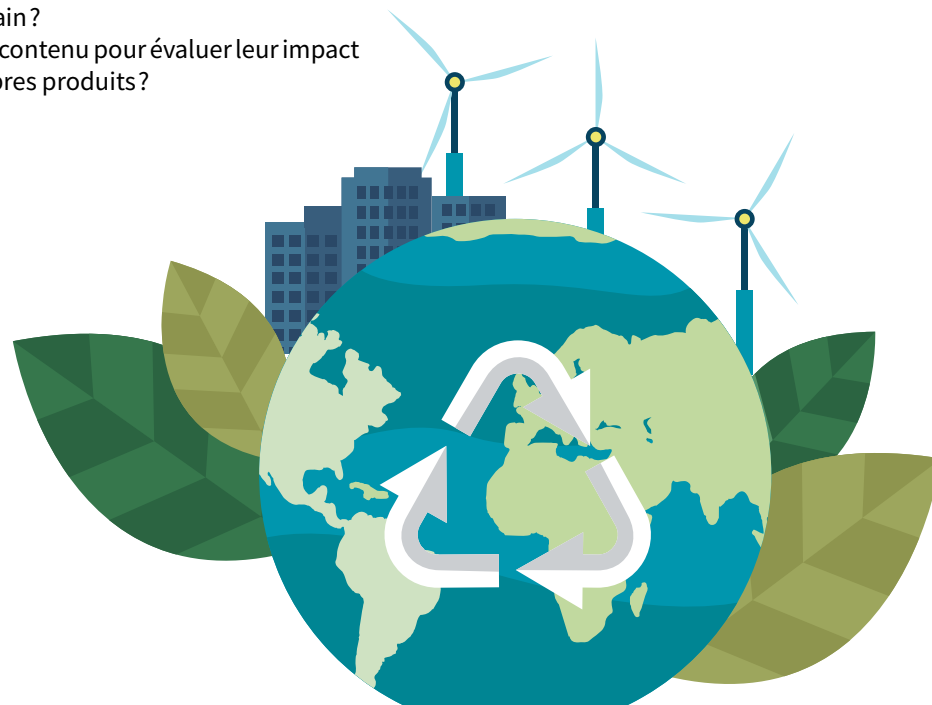
Localiser les sources et vecteurs de pollution dont vous pouvez être victimes

Votre activité nécessite la consommation d'eau pompée dans le milieu naturel ?

Que faire si cette eau se trouve polluée ?

L'entreprise voisine possède plusieurs cuves en bordure de votre terrain ?

Connaissez-vous leur contenu pour évaluer leur impact potentiel sur vos propres produits ?





Connaître

l'exposition de votre entreprise vis-à-vis du risque de pollution

À chaque étape de fonctionnement, votre activité génère un risque environnemental spécifique.

Nos recommandations

Identifier tous les produits

Matières premières, produits finis, flux de déchets... à chaque étape de votre activité les modes de stockage, de transport et d'élimination doivent être adaptés. Connaître la nature exacte des produits et leurs quantités permet de dimensionner les rétentions, vérifier les compatibilités et limiter les risques.

Apprécier les moyens de détection ou d'autocontrôle

Connaître les bonnes pratiques de votre branche d'activité ainsi que les évolutions techniques disponibles permet d'adapter en permanence vos équipements de contrôle et vos systèmes de collecte et traitement d'informations.

Connaître les réseaux et les points de rejets

Disposer d'un plan fiable, à jour, des stockages, réseaux et points de rejets de votre installation est un préalable à la mise en place de moyens de surveillance et de prévention efficace.

Connaître le sous-sol

Le sol et le sous-sol constituent un récepteur très exposé aux pollutions, quelle que soit la nature des polluants en cause: atmosphériques (ex. poussières); solides non solubles ou peu solubles (ex. poussières de plastique, poussières métalliques, métaux lourds); ou liquides (hydrocarbures...). La présence ou non de la nappe phréatique et leurs usages potentiels devront être particulièrement identifiés.



C'est arrivé

Les faits:

Par accident, l'employé d'un garage automobile renverse un fût d'huile de 200 litres. L'huile se répand sur le sol bétonné jusqu'à un regard d'eau pluviale.

Les conséquences:

- Pollution de la rivière et des sols ;
- Trouble du voisinage du fait des odeurs ;
- Pertes de revenus d'une société de pêche du fait de la pollution de la rivière ;
- Coût: **26 000 €** pour procéder aux mesures d'urgence et de remise en état et **12 000 €** d'indemnisation des tiers lésés.

Cela aurait pu être évité:

Des mesures simples de prévention peuvent permettre de réduire l'exposition de votre entreprise face au risque de pollution:

- Stockage des fûts sur des rétentions adaptées et dans des zones éloignées des manœuvres de manutention ;
- Mise en place d'un obturateur manuel empêchant les huiles de pénétrer dans le réseau d'eaux pluviales en cas d'incident ;
- Rappel (et formalisation le cas échéant) aux employés des règles de travail en toute sécurité ;
- Définition et affichage dans l'atelier des règles à suivre en cas d'incident susceptible d'entraîner une pollution.

Boîte à outils





Organiser votre entreprise pour faire face aux événements

Une atteinte à l'environnement dont vous êtes responsable ou victime peut être évitée ou ses conséquences minimisées grâce à la mise en place de bonnes pratiques au sein de votre entreprise.

Nos recommandations

Organiser la prévention, anticiper la crise

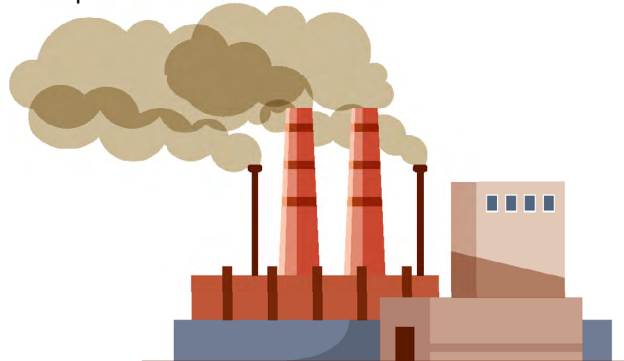
Une bonne politique de prévention implique le personnel et le management. La sensibilisation du personnel doit être constante. Ils doivent avoir constamment à l'esprit la politique de prévention de leur entreprise. Même avec un niveau optimal de prévention, une crise peut toujours subvenir d'où la nécessité de l'anticiper au moyen de la mise en place d'une politique de gestion de crise dans laquelle le management a tout son rôle à jouer.

Identifier les prestataires externes à votre disposition

Vous pouvez avoir besoin de faire appel à des spécialistes, pour vous assister dans votre démarche. Identifiez au préalable les interlocuteurs spécialisés auxquels vous pourriez faire appel en situation d'urgence.

Établir un programme environnemental

Définir les rôles et responsabilités, anticiper les situations d'urgence et s'organiser pour les gérer, s'assurer de l'efficacité des actions, former et sensibiliser... autant de points qui peuvent être structurés au sein d'une démarche de management environnemental qui permet d'organiser et développer la gestion des risques environnementaux. Des guides existent pour vous aider dans la mise en place par étapes d'un système de management des risques environnementaux.



Le risque zéro n'existe pas, il est important d'associer des mesures de prévention et de protection à votre assurance responsabilité environnementale.

C'est arrivé

Les faits:

Dans un atelier utilisant des produits toxiques situés près d'une rivière, une canalisation se décroche et provoque l'écoulement de cyanure dans un bac de rétention en béton. Un employé déverse ce contenu toxique dans une cuve de rinçage. Le cyanure n'ayant pas été éliminé, ils ont été rejetés dans la rivière. Après avoir détecté cet écoulement anormal, l'exploitant l'interrompt, et nettoie ses installations d'épuration mais de façon incomplète.

Les conséquences:

> Sur l'environnement

Ce déversement a entraîné à l'extérieur du site: une pollution de la rivière; une mortalité piscicole (environ 2,5 tonnes); une disparition de la micro-faune sur environ 3 km.

> Financières

- Dédommagement pour les détenteurs du droit de pêche: **10 100 €**
- Frais de rempoissonnement: **15 000 €**
- Frais de remise en état de l'écosystème: **18 000 €**
- Coût des mesures mises en œuvre: **43 100 €**

Cela aurait pu être évité:

Le contenu toxique aurait dû être pompé et redirigé dans une cuve permettant de traiter les résidus cyanurés. De plus, l'affichage du contenu et de la fonction de chacun des éléments aurait permis d'éviter qu'il ne soit envoyé par erreur dans la cuve de rinçage. L'absence de consignes écrites sur les dispositions à prendre en cas de dysfonctionnement a également conduit l'employé à prendre une initiative qui s'est révélée malheureuse, entraînant une pollution.

Boîte à outils



[Guide FFA](#)



[Guide Crise majeure](#)





> Évaluer vos risques et vous accompagner

L'aide de votre interlocuteur AXA

Bénéficiez de démarches de préventions adaptées à vos besoins et bénéficiez de l'accompagnement d'experts AXA pour vous aider à réduire le risque environnement de votre entreprise !

LE SAVIEZ-VOUS ? Retrouvez des fiches d'information et de communication sur www.axaprevention.fr

Pack de base

Inclus dans votre contrat d'assurance AXA.

Faites un point sur la sinistralité de votre flotte avec votre interlocuteur.

Identifiez les premiers axes de progrès.

LA CHARTE PRÉVENTION ENVIRONNEMENT

Disponible sur demande à votre interlocuteur AXA, vous bénéficiez de :

- Conseil et outils (fiches, liens...);
- Bonnes pratiques et méthodes de travail;
- Bonne pratiques et méthodes de travail.

QUESTIONNAIRE D'AUTODIAGNOSTIC

Évaluer la position de votre entreprise en matière de prévention routière et bénéficier instantanément des recommandations adaptées.

Pack Accompagnement Prévention

NOS EXPERTS PRÉVENTION AXA À VOS CÔTÉS

Pour optimiser votre démarche prévention, vous pouvez bénéficier d'un Diagnostic Environnement effectué par nos experts :

- Identification des activités et des installations pouvant engendrer un danger ou une nuisance pour l'environnement
- Diagnostic de conformité personnalisé vis-à-vis des obligations réglementaires environnementales;
- Examen visuel des installations techniques du site.

Quels que soient votre secteur d'activité et la taille de votre entreprise, nous vous accompagnons dans la maîtrise de l'ensemble de vos risques.

Les + AXA

Crise majeure

Une équipe de spécialistes, présente aux côtés de vos clients dans un moment crucial pour un service adapté et disponible 24h/24, 7j/7.

[En savoir +](#)



AXA vous répond sur :



CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ :
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de chacun. Nos actions concrètes et la grille d'évaluation sont accessibles sur axa.fr/demarche-citoyenne

